

Pour diffusion immédiate

Bilan de la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique 2005-2010

Montréal, le 22 mai 2007 – La Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique invite les citoyens à participer à une étude publique du bilan de la mise en œuvre de la *Stratégie de développement économique Réussir@Montréal*.

Adoptée au printemps 2005 et fruit d'un processus de consultation et de concertation exemplaire, la Stratégie s'articule autour de cinq axes de positionnement : l'environnement d'affaires, le savoir et l'innovation, la culture, la qualité de vie et l'ouverture sur le monde. Pour chacun de ces axes, des priorités et des actions ont été identifiées. L'étude publique permettra de faire le point sur les actions réalisées et le chemin parcouru en regard des objectifs poursuivis, de mesurer l'apport des partenaires à la réussite de ces objectifs et de proposer les ajustements requis, le cas échéant.

L'étude de la commission s'inscrit dans la poursuite de la démarche menée à l'automne 2004 par la commission permanente du conseil municipal de Montréal sur la mise en valeur du territoire et le patrimoine. Les membres de cette commission avaient alors reçu 38 mémoires provenant de citoyens et d'organismes. Les recommandations soumises par la suite au conseil de ville ont été prises en compte dans l'élaboration de la Stratégie.

L'étude publique se tiendra :

**le mardi 29 mai 2007, à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
au 275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

À cette occasion, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal présentera un bilan des deux premières années de la mise en œuvre de la Stratégie et la commission recevra les commentaires et les questions des citoyens et des représentants des organismes intéressés. Un document d'information peut être consulté sur le portail de la Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les personnes qui désirent intervenir lors de l'assemblée publique sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou par téléphone, en communiquant avec la Direction du greffe.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil
(514) 872-3770
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca